

Une lettre de Mgr Guay

St-Joseph de Lévis, 15 juin 1895.

A monsieur le rédacteur du *Courrier du Canada*.

Monsieur,

Je regrette infiniment de voir mon nom mêlé à la présente lutte électorale au sujet d'une lettre adressée à M. l'avocat Choquette et à M. le Dr Guay dans le cours de l'hiver dernier. Devant l'approbation donnée par les évêques à la loi réparatrice, bien que leurs Grandeurs trouvassent que ce projet de loi laissait à désirer, et le désir qu'ils ont exprimé de voir cette loi votée par le parlement, je ne vois qu'un devoir pour les prêtres : c'est d'en passer par la décision de leurs supérieurs ecclésiastiques.

C'est la ligne de conduite que j'ai toujours suivie depuis mon ordination, et j'ai l'espoir de ne jamais m'en départir.

J'ose espérer que ces courtes explications vont mettre fin aux attaques de certains journaux contre moi. Je ne me mêle nullement de politique, et le moins que je puisse désirer, c'est la paix.

Votre très humble serviteur,

CHS GUAY

Prot. Apost.

NOTE DE LA RÉDACTION. — Mgr Guay nous prie de démentir formellement et carrément la rumeur qu'il est l'auteur des articles publiés dans l'*Electeur* contre S. G. Mgr Lafleche, M. l'abbé L.-A. Pâquet, et autres écrits dirigés contre l'autorité religieuse.

Mgr Guay nous prie aussi de faire connaître à nos lecteurs qu'il est allé hier à St-Alban non dans un but politique, mais pour rendre visite à son ami M. le curé de cette paroisse. Il ajoute de plus que M. le curé l'a invité à faire le sermon, mais que lui, Mgr Guay, a décliné cet honneur, parce qu'on l'aurait peut-être accusé ensuite de vouloir faire du capital politique.
